

Le Beausset

Mag'



*Un village
en fleurs*

Magazine d'informations municipales

ETE 2016



N°7

Le coup de gueule du Maire

Chers beaussétanes,
Chers beaussétans,

Ce billet d'humeur va remplacer l'habituel édito. Car décidemment trop, c'est trop ! Alors que ce numéro était en préparation chez l'imprimeur, je l'en ai sorti pour changer mon intervention et vous dire ce que je ressens. La sagesse populaire dit « gouverner c'est prévoir » mais que devient cette maxime devant le maquillage, le refus

d'agir, le courage d'assumer ses responsabilités ? Durant la campagne des municipales, je m'insurgeais contre des bâtiments à la façade pimpante parce que tout juste repeinte alors que l'intérieur laissait à désirer. Mais depuis 2 ans, je mesure l'ampleur des dégâts ! Pas d'entretien certes, mais ô combien pire, pas de travaux structurels sur des équipements du patrimoine commun.

Quelques exemples :

- **Derrière la Mairie**, un petit local désespérément inutilisé à cause d'une pompe de relevage inexistante, source de tant d'inondations et de dégâts.
- **Immeuble Marius Mari** : la toiture est défectueuse au point d'avoir endommagé la charpente.
- En fin 2015, c'est l'**Espace Mistral** qui a dû être fermé et déserté par ses occupants, essentiellement des associations.
- Hiver 2015, l'usage de la **salle Azur** a dû être restreint car, faute d'entretien, le chauffage est tombé en panne et tout le système a dû être changé.
- La pelouse artificielle du **stade de foot** est entièrement à refaire.
- **L'église** du village prend l'eau de toutes parts.
- Malgré nos efforts de renouvellement, certaines canalisations du **réseau d'eau potable** sont vétustes et connaissent des fuites fréquentes,
- ...Et voilà que lundi 4 juillet, le diagnostic tombe : la **Maison des Arts** connaît de tels désordres qu'elle doit fermer ses portes ! Exit la bibliothèque municipale, la salle de spectacle, le Dojo, la salle de danse. Fermée pour un temps indéterminé.

Mais quand cela va-t-il s'arrêter ou quel va être le prochain équipement touché ? Autant d'irresponsabilité, de camoufflage, de négation, n'est pas admissible quand il y va de la sécurité des administrés et des agents, et de la préservation du patrimoine. Avec patience et abnégation nous corrigeons les erreurs et légèretés fautives mais quand va-t-on pouvoir consacrer le temps et les moyens à la réalisation de nos propres projets ? De budget en budget, nous centrons nos priorités sur la correction des négligences passées et coupables.

Ça n'est pas cette année que nous pourrions même amorcer notre projet de médiathèque, de salle de spectacle, de jardin pour enfant avec mini golf et piste de course pour les loisirs de toute la famille,...

Nous allons devoir encore et encore recoller les morceaux pour maintenir le service à la population et accueillir un maximum d'associations mais sans doute pas toutes. Dans ce vacarme de mauvaises nouvelles, n'oublions pas l'ADAP qui met à la charge de la collectivité quelques 2 M d'euros de travaux pour la mettre aux normes d'accessibilité. Parfois, vous l'avez compris, le découragement et la colère me submergent.

Mais c'est l'été, il fait beau et chaud, les cigales chantent, alors aux beaussétans comme aux touristes je souhaite de bonnes vacances.
Bien à vous.

Votre Maire,
Georges Ferrero
1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume





1

Journée nationale des déportés

Élus locaux, monde combattant, Muriel Fiol, conseillère régionale, Andrée Samat, conseillère départementale, Nicole Boizis, maire du Castellet ont accompagné Sybille Rey, 1^{re} adjointe au maire à l'occasion de cet hommage, à l'initiative du Souvenir Français, le 24 avril.

Lectures de témoignages, hymnes et chants patriotiques ont résonné au cœur du village. Le devoir de mémoire a été appuyé par la lecture d'une lettre de déportée par Marie Janvier, jeune collégienne beaussétane **1**.

Victoire du 8 mai 1945

Andrée Samat, conseillère départementale, Nicole Boizis, maire du Castellet, les dirigeants du Cercle du 24 février, les représentants des associations patriotiques et les porte-drapeaux étaient présents aux côtés de la 1^{re} adjointe au maire, Sybille Rey, pour commémorer la Victoire. L'Avenir musical a accompagné ce vibrant hommage en musique **2**.



2

Tombés en Indochine

Le maire Georges Ferrero a honoré, le 8 juin, la mémoire des morts pour la France en Indochine, entouré des élus et des responsables du monde combattant. Le protocole, mis en place par le président de l'Union Fédérale des Anciens combattants Michel Blaty, a été suivi solennellement lors de cette poignante cérémonie.

L'Appel du 18 juin

76 ans après les faits historiques, Le Beausset, à l'initiative de la Municipalité, a célébré la puissance et la faculté de mobilisation de l'appel du Général de Gaulle. De nombreuses personnalités politiques et associatives avaient tenu à s'associer, ainsi qu'un piquet d'honneur de la 35F. L'Avenir musical a accompagné musicalement le protocole, appuyant l'atmosphère patriotique de cette cérémonie.

À venir

20 août - commémoration de la Libération du Beausset à partir de 18h00 : Recueillement sur la stèle du chasseur Antoine Simoni au Jardin des Goubelets, avant le cortège pour rejoindre le cœur du village et le Monument aux Morts (18h30).

Dissolution de l'association des Décorés du travail

Après le choix fait en 2013 de s'affranchir de la fédération nationale, l'association des Décorés du travail, devenue Association des décorés à titre civil présidée par Charles Beaumont, a mis fin ce printemps à 24 ans d'existence associative au cours d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Beausset

Mag'

Sommaire

Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4
Essor économique	6
Finances	7
Un point sur les écoles	8
Ça s'est passé au Beausset	10
Mémo tri	12
Etat-civil	13
Focus	14
Jeunesse	16
Agenda	18

- Directeur de la publication : **M. Le Maire, Georges Ferrero**
- Rédaction : Cabinet du Maire et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole de Thierry Gueirard
- Conception graphique et réalisation : **SIRA - 04 94 74 00 09**

Dépôt légal : à parution
Ne pas jeter sur la voie publique

Inscription sur les listes électorales

L'année 2017 sera une année électorale importante. Alors, pour que vous puissiez voter, procédez aux formalités d'usage pour tout changement d'adresse, même de quelques rues.

Ainsi, pour voter dans la commune de votre nouveau domicile, ou sans changer de commune, être inscrit au bon Bureau de vote, les formalités sont les mêmes :

Télécharger le document Cerfa 12669*01 (et sa notice 51114 #01) à remplir soigneusement et à déposer en Mairie et joindre les documents suivants :

■ **Pièce d'identité** prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).

■ **Justificatif de domicile :**

Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il peut s'agir de l'un des documents suivants :

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ;
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition ;
- Titre de propriété ou quittance de loyer ;
- Bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse.

Le service élection du Beausset se situe en rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (ou 16h le vendredi).

La formalité d'inscription sur les listes électorales est importante même pour un changement de rue à l'intérieur de la même commune.

A défaut d'accomplir cette formalité, vous prenez le risque de vous voir radié des listes et donc de ne pas être admis à voter. Des règles formelles sont établies par l'Etat. Il convient de s'y conformer.

Pratique : afin d'équilibrer les inscrits par bureau de vote, un nouveau découpage électoral a été réalisé. Chaque électeur sera donc invité à vérifier son bureau de vote qui sera mentionné sur la carte d'électeur adressée par voie postale en mars 2017.



Les élections en 2017

- Présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai
- Législatives : les dimanches 11 et 18 juin

Chenilles processionnaires : un réel problème de santé publique !

La chenille processionnaire a fait son nid dans nos pins et autres résineux. Ce nuisible est très dangereux pour les humains et les animaux. Ses milliers de poils urticants causent des allergies, irritations douloureuses, crises d'asthme, conjonctivite voire kératite... Chez les animaux, les cas de nécrose de la langue sont fréquents, pouvant entraîner la mort.

Après un contact direct avec une chenille, une visite chez un médecin ou vétérinaire s'impose.

Pour s'en protéger, il est important de connaître le cycle de vie de la chenille :

- Pendant l'hiver : la chenille s'enfouit dans son nid (qu'elle a fait dans un pin ou autre résineux) en attendant les premiers rayons de soleil.
- Une fois le printemps arrivé, elle redescend en procession le long du tronc pour aller s'enterrer. Cette phase se déroule en général de mars à juillet.

Des solutions existent

Avant la procession : coupez les branches sur lesquelles il y a des nids (se protéger avec un masque respiratoire et oculaire) puis brûler nids et branches (des entreprises spécialisées existent).

Pendant la procession : disposer des pièges autour des arbres contaminés à l'aide de récipients remplis de terre. Ainsi, la chenille ira s'enterrer au fond des récipients et mourra. Au bout de quelques semaines, vous pourrez retirer vos pièges et en brûler le contenu.

Tous contre le Moustique Tigre !

Le Chikungunya est transmis par des piqûres de moustiques « Aedes albopictus », plus couramment appelés « moustiques-tigres » reconnaissables à leurs rayures noires et blanches.

■ Pour se protéger des piqûres de moustiques-tigres, appliquez sur la surface de votre peau non couverte un **répulsif**, homologué par l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé).

Développement aquatique : c'est là que tout se joue

La multitude de gîtes larvaires (lieux de ponte) qui existent dans notre environnement proche (seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, gouttières

obstruées, bâches non tendues...) fait de chacune et chacun de nous le premier acteur de la lutte contre la prolifération de ce moustique.

Plusieurs gestes simples, économiques et efficaces peuvent être mis en œuvre :

- Du sable répandu dans les coupelles de pots de fleurs évite l'eau stagnante tout en gardant l'humidité.
- Les collecteurs d'eau doivent être fermés hermétiquement ou bâchés avec de la toile moustiquaire.
- Vérifier l'écoulement des eaux des gouttières.
- Vider une fois par semaine ou ramasser tous les réceptacles dans les jardins ou sur les terrasses et les balcons (écuelles pour animaux, bâches non tendues, jouets, outils et objets de jardinage qui pourraient retenir de micro collections d'eau, etc).

Un seul mot d'ordre : « Soyez secs avec le moustique Tigre !

C'est au prix d'une lutte incessante, individuelle et collective, que seront réduits les niveaux de populations de « moustiques tigres » et leurs nuisances.

Pour tout savoir : www.albopictus83.org



Réduction des déchets : l'éco-geste à adopter

Des composteurs à végétaux sont mis gratuitement à la disposition des usagers. Vous pouvez en faire la demande auprès de la déchetterie municipale ou du Centre Technique Municipal.

Vous pourrez composter une partie des déchets ménagers fermentescibles (épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs...) et ainsi produire moins de déchets.

L'astuce : utilisez le compost obtenu pour enrichir votre jardin !

Déchetterie
RDN 8 Direction Marseille
Tél. 04 94 98 77 27

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
Le dimanche : de 8h00 à 12h00

Rentrée scolaire : Jeudi 1^{er} septembre

Consulter les panneaux d'affichage des équipes enseignantes dans les écoles pour connaître les horaires.

Transports scolaires : poursuite des inscriptions du 25 au 29 juillet et du 16 au 31 août au Pôle Enfance et Vie Scolaire du lundi au vendredi de 8 à 18 heures sans interruption. **Tél 04 94 05 16 12**

Annuaire médical. Quelques correctifs :

CABINETS D'INFIRMIERS

Amélie Martin Lejeune

Tél. 06 33 31 29 45

Margaux Servantie

Tél. 06 69 61 18 38

Thibaud Adjedj

Tél. 06 33 11 85 13

1, rue Figuière

Loïc Garreau et Élodie Levis

25 rue Portalis

Tél. 06 26 20 45 55

KINÉSITHÉRAPEUTES

Pauline Cousseau

Marie-Charlotte Grosselin

Serge Blanc de Lanaute

et Perrine Lamboi

2 bis rue Chanoine Beuf

Tél. 04 94 32 81 50

DENTISTES

Damien Galland

Les Arcades

Place Général de Gaulle

Tél. 04 94 15 00 18

Yves Agulhon

Résidence Portalis

Bat B - Rue Paul Cézanne

Tél. 04 94 90 25 95

PSYCHOLOGUES

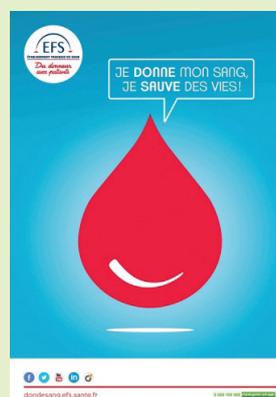
Muriel Huteau

Place Charles de Gaulle

Tél. 04 94 41 20 82

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 29 août** à l'**Espace Mistral** 2 avenue Saint-Louis de 15h30 à 19h30



Donner son sang est un geste simple qui peut sauver des vies humaines. Si vous ne pouvez pas donner votre sang au prochain rendez-vous du Beausset, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Etablissement Français du Sang

www.donusang.net, rubrique « Où donner » pour trouver la collecte la plus

proche du lieu où vous vous trouvez.

Vous pouvez aussi joindre l'Amicale des Donneurs de Sang du Beausset et son président Yves Decarpigny au 06 17 71 58 35.

Côté Chic Côté Cœur

Le Secours Catholique diversifie et amplifie ses activités en ouvrant une boutique solidaire qui propose à tous des vêtements vérifiés, propres et repassés à des prix modiques. Cette boutique dispose d'un cadre agréable, et bénéficie à l'arrière d'un espace « Café fraternel » vous invitant à déguster un café, un thé ou une boisson fraîche. Par ailleurs, vous avez besoin d'une oreille attentive et bienveillante pour vous ouvrir de vos difficultés ? Chaque mardi et jeudi deux bénévoles sont à votre disposition dans un « espace de confidentialité ». Non loin de la boutique, le vestiaire permet toujours le dépôt des vêtements mais n'en délivre plus.

Le Secours Catholique est à l'écoute de chacun, sans considération politique ou confessionnelle. Il s'est fixé comme postulat : **agir contre la pauvreté et en faveur de la solidarité, en France et dans le monde et soutenir les plus fragiles.**

- **Vestiaire : 2 rue de la République**
ouvert le jeudi de 14h30 à 16h
et le vendredi de 10h à 11h.
- **Boutique : 22 rue de la République**
ouverte le mardi et jeudi de 14h30 à 17h
et le vendredi matin de 9h30 à 12h.

Sud Sainte-Baume sur Facebook



Après avoir lifté son identité visuelle en modernisant son logo représenté par ces trois symboles forts des communes du littoral et du haut pays – la Sainte-Baume, le pointu et la grappe de raisin – la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume a lancé sa page Facebook.

Vous pouvez suivre toute son actualité sur :

Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume

Pour rappel, la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume (CASSB) vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

- 155 avenue Henri Jansoulin
83740 La Cadière d'Azur



My Little Warung

Pour manger différemment, avec des atmosphères asiatiques, des goûts et des saveurs d'ailleurs, direction Bali, Bangkok, Hanoï, Saïgon, le Mékong... via le Little Warung.

Littéralement « petite maison où l'on déguste les plats de maman » est une jeune franchise qui propose soit de se restaurer sur place, en intérieur ou sur la petite terrasse, soit d'emporter les plats. La cuisine est faite en permanence dans les locaux du restaurant six-fournaïis du même nom et ensuite proposée au Beausset pour diversifier l'offre locale.

Ouvert du lundi au samedi midi et soir

- 42 boulevard Chanzy
Tél. 09 83 57 39 90

SIV - Système d'Immatriculation des Véhicules

Déclaration d'achat, cession de véhicule, changement de titulaire, certificat provisoire d'immatriculation sauf véhicules étrangers... ces différentes formalités sont réalisées sur place et rapidement. Obtention de la carte grise sous 48 heures. Cette enseigne est agréée par la Préfecture.

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

- 2 rue Jean Mermoz
Tél. 04 98 03 71 20 - 06 10 55 99 93

Pizzeria « Chez Axel »

Cette nouvelle enseigne propose des pizzas cuisinées maison en plat et ...même en dessert, à emporter ou à se faire livrer gratuitement tous les soirs de 17h à 22h30 et du mercredi au dimanche de 10h30 à 14h30.

Ouvert 7 jours sur 7

- 7 rue Jean Mermoz
Placette Scheidegg
Tél. 06 50 16 22 17

Méditerranéo

Italie toujours ! L'enseigne Emilia y Carlo, spécialiste des pâtes italiennes, cède sa place à un nouveau restaurant « Mediterraneo » qui va œuvrer dans le même registre gourmand des spécialités italiennes. Les plats à emporter sont à commander d'avance.

Ouverture tous les jours midi et soir
sauf le lundi

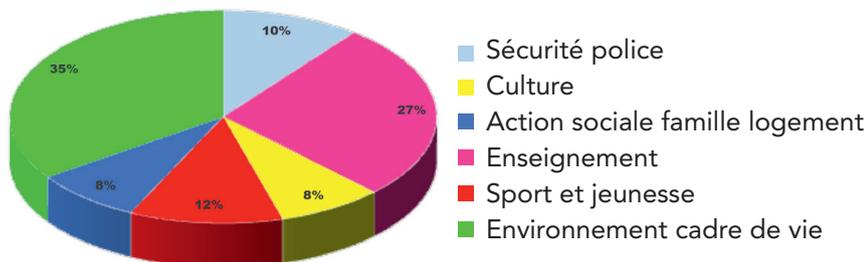
- 10 rue de la République
Tél. 09 81 80 78 74
Mediterraneo83330@gmail.com

Vert Jardin Motoculture

Une entreprise qui va rendre bien des services ! Mickaël Hornung en est le créateur avec un « Clé Service », la vente et la réparation de matériels de toutes marques. L'activité la plus remarquable est sans doute la location de matériel que les uns et les autres n'utilisons qu'occasionnellement : tondeuse-débroussaïeuse, motoculteur, taille haie, marteau piqueur, broyeur, nettoyeur haute pression, peigne vibrant pour la cueillette des olives et bien d'autres encore sont proposés à la location à partir d'une demi-journée.

- RN8
ZA Le Régayet
Tél. 04 98 00 57 55

RÉPARTITION DU BUDGET 2016 PAR FONCTION (hors administration générale)



Le Beausset en chiffres :

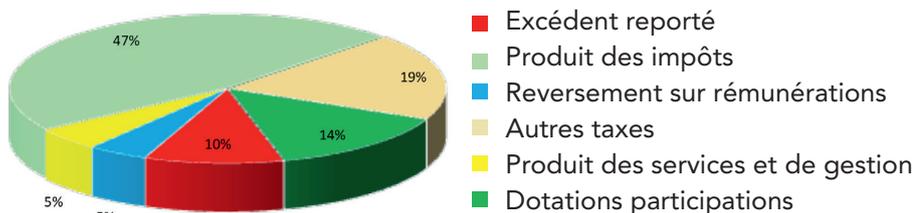
- Budget de 16 millions d'euros
- 9 477 habitants
- une superficie de 3 595 ha
- 1 426 enfants de 3 à 16 ans dont 862 maternelles et primaires

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



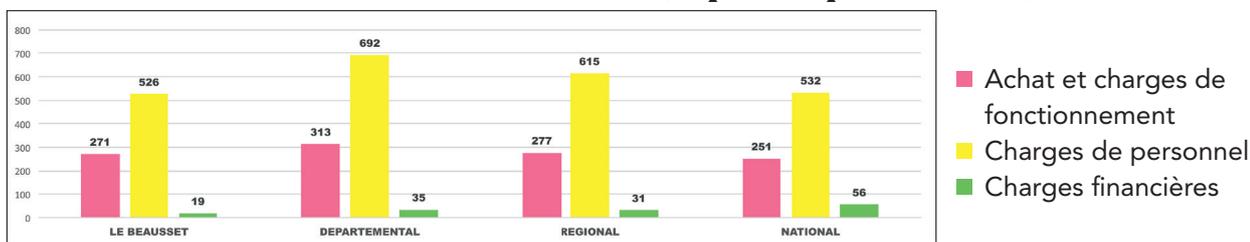
L'équilibre du budget fonctionnement est assuré par les recettes :

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



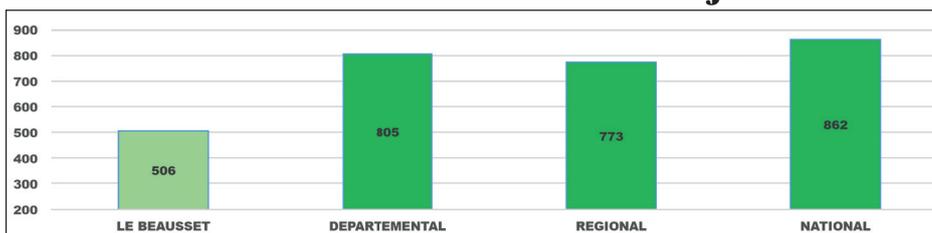
La comparaison des villes de 5 000 à 10 000 habitants démontre la gestion rigoureuse des postes de dépenses.

RATIOS DE NIVEAU DÉPENSES 2016 (dépenses par habitant)



Le ratio du capital restant dû au 1^{er} janvier 2016 (encours) est également démonstratif et permet la réalisation d'investissements.

ENCOURS TOTAL DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2016 (en € par habitant)



Un point sur les écoles

Afin d'apporter une information vraie et complète aux parents bien sûr, mais aussi à l'ensemble des contribuables, il paraît nécessaire à Laurence Bousahla, adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance, d'apporter un certain nombre de précisions sur le fonctionnement des écoles et des activités annexes pour les enfants de la commune.



Laurence Bousahla

Quand l'Etat assume le traitement des enseignants, la commune assume toutes les autres charges. C'est à ce prix que l'on maintient le principe de gratuité de l'enseignement.

Au Beausset, le budget alloué aux écoles représente plus du 1/4 des dépenses du budget communal (27% exactement) soit 3168 € par élève.

Caisse des Ecoles

En premier lieu, il faut savoir que c'est la Commune qui assume intégralement le financement de la Caisse des écoles.

Cette dernière a pour mission d'assumer tous les frais pédagogiques et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, ce qui contribue largement à favoriser l'apprentissage de nos élèves.

De ce fait nous achetons, via la Caisse des Ecoles, les fournitures scolaires de nos 862 élèves (cahiers, crayons, feutres, ardoises, peintures...). Nous prenons en charge le coût des transports pour les sorties scolaires (bus), ainsi nous participons aux sorties des Classes Découverte. Chaque année, nous renouvelons les manuels scolaires, nous achetons les jouets et jeux pour les maternelles et tous les équipements pour leurs activités.

Sans oublier les crédits alloués pour les pharmacies, les équipements pédagogiques, les fournitures administratives (comme les ramettes de papier pour les directions des écoles), l'informatique, la BCD, et également un crédit pour le Noël des écoles (spectacle & chocolats).

C'est également la commune qui, non seulement met à disposition les locaux, mais assume les charges de fournitures, tests psychopédagogiques et autres matériels du RASED.

Par ailleurs, la commune renouvelle chaque année les équipements tels que mobilier scolaire, bureaux, tableaux, matériel informatique, jeux ou structures pour les cours de maternelle... au rythme du rééquipement d'une classe par an.

Budget communal

C'est le budget de fonctionnement de la commune qui prend en charge toutes les autres dépenses liées aux écoles, soit : la rémunération du personnel ATSEM, restauration, surveillance, besoins techniques... Toujours la commune qui assume l'achat du matériel et des produits nécessaires à l'entretien des écoles : ménage, réparations, électricité, peinture... C'est aussi à la commune que revient le coût des charges afférentes aux locaux : eau, électricité, chauffage, téléphone, assurances... sans oublier le coût des séances de piscine à Sanary ainsi que le transport pour s'y rendre, et le coût important de la restauration scolaire.

Un point sur la restauration scolaire

Savez-vous que 105 000 repas sont confectionnés chaque année par nos agents et dans nos cuisines ? Cette qualité – repas réalisé sur place et non livré par une centrale – a un coût qui se situe autour de 12,50 € alors que seulement 2,90 € sont laissés à la charge des familles. Mentionnons qu'en cas de difficulté particulière, les familles peuvent s'adresser au CCAS pour solliciter des aides.

Pour la rentrée de septembre 2016, la municipalité a décidé de ré-ajuster la participation des familles avec une réévaluation de 10 centimes, soit un prix de repas à 3 €. L'augmentation représente pour un enfant mangeant tous les jours à la cantine (36 x 4 x 0,10) la somme de 14,40 € de plus par an.

A titre d'illustration, Le Beausset fait partie des communes dont la participation demandée aux familles est des moins élevées. Selon les communes alentour, le prix varie de 2,75 € à 6,00 € pour des repas livrés par une société.





Le règlement interne de la restauration scolaire doit permettre une meilleure gestion collective ; la restauration scolaire étant un service à la population et non un service à la carte. Les règles sont édictées aussi bien pour la sécurité que pour une saine gestion. Ainsi, lorsqu'un enfant est absent, tous les services liés à son inscription ont été prévus et est-ce à la collectivité d'assumer cette absence ? La municipalité permet d'ailleurs aux familles de choisir le nombre de jours d'inscription (1 à 4 jours) et étudie toutes les demandes de dérogations, qu'elle accepte dans la mesure du possible en prenant en compte l'essentiel : la collectivité.

Nouvelles activités périscolaires

Le coût des nouvelles activités liées à la réforme des rythmes scolaires (NAP et garderie) et du matériel nécessaire aux activités s'élève à 160 000 €. Rappelons que le service est proposé gratuitement aux familles.

Transport scolaire intramuros

Il est demandé aux familles une participation de 50 € quand la commune elle, doit s'acquitter d'une somme allant de 120 € à 1000 € par élève selon l'âge de l'enfant. C'est également la commune qui rémunère le personnel d'accompagnement les élèves dans les cars à raison de 2 personnes par car et par trajet.

Club Découverte

Des crédits spécifiques sont ouverts pour le Club Découverte qui offre des activités distrayantes, nombreuses et variées aux élèves de classe primaire moyennant une participation minimale des familles établie à 30 € par semaine. Ce club fonctionne sur 9 semaines de vacances scolaires.

Centre de loisirs

La commune finance le centre aéré proposé par l'ODEL VAR à hauteur de 300 000 €. Ainsi sachez-le, quand vous consacrez au maximum 24 € par jour à l'accueil de votre enfant au centre aéré, c'est parce que la commune abonde de plus de 26 € !

Travaux dans les écoles

Pour ce qui est dépenses d'investissement relatives aux travaux effectués dans les écoles en 2015, le budget s'est élevé à 120 000 € et concernait des postes importants comme l'étanchéité des toitures, la peinture de certaines classes, l'achat de matériel...

Quant au programme de travaux 2016 au profit de nos écoles, il est affecté d'un budget de 270 000 € pour les travaux suivants :



- Toiture groupe scolaire Gavot/Pôle Enfance et Vie scolaire/Centre de Loisirs sans hébergement
- Toiture de l'école maternelle Pagnol
- Mise en conformité de l'installation électrique du groupe scolaire Pagnol
- Mise en conformité de l'installation électrique CLSH et groupe scolaire Gavot
- Remplacement de menuiseries à l'école Malraux en maternelle et en élémentaire
- Réfection du sol du réfectoire Gavot
- Construction d'un préau à l'élémentaire Pagnol
- Transformation du patio pour extension de la salle de restauration du groupe scolaire Pagnol
- Pose de stores solaires extérieurs pour l'élémentaire Malraux
- Achat d'un déclencheur incendie manuel pour la maternelle Malraux
- Réfection de sol souple sous les jeux de la maternelle Pagnol et de l'élémentaire Gavot
- Changements de matériels pour les cantines (chariots, conservateur, four...)
- Changements de matériels pour les cantines (chariots, conservateur, four...)
- Achat et pose d'essuies mains soufflants dans les écoles...

Voilà des informations qui méritent d'être connues de tous. Si vous lisez et entendez tout et n'importe quoi sur les efforts financiers de la commune au profit des enfants, sachez faire la différence entre l'intox et l'info !

Bonne rentrée à tous dès le jeudi 1^{er} septembre.





1 & 2 Azur Emploi : Madame Amar, conseillère municipale déléguée, a donné le top départ du 2^e salon Azur Emploi entouré du maire Georges Ferrero, de M. Couriol de Pôle Emploi, de M. Esquoy adjoint au Maire de Sanary, M. Vuillermoz, président de la MIAJ et élu à Signes, M. Olès vice président du GEPS (groupement des entreprises du plateau de Signes) et Mme Hélène Rigal, conseillère régionale en charge du développement économique et de l'emploi. Plusieurs centaines de personnes ont rendu visite à la trentaine d'entreprises venues parler de leur métier et surtout proposer des offres d'emplois. Le travail souhaité par la Municipalité, en collaboration avec les agents en charge de l'emploi, a de toute évidence porté ses fruits. Une initiative heureuse et à reconduire.

Le Beausset, terre de conférences ? On pourrait l'affirmer tant nos associations œuvrent pour proposer des thématiques de grande qualité à un auditoire fortement intéressé. Harps, l'Académie du Var, le Lions Club, l'Escolo deis Agasso Galoïo, Marie-Paule Leroi Goarnisson... Je conférence, tu conférences...

3 L'amitié internationale au centre de la **Journée du Portugal** avec danses, musiques et spécialités gourmandes de Terras de Bouro et ses environs.

4 Scénique, dansée, chantée... **Pop Academy** cultive l'expression sous toutes ses formes.

5 A Pâques, le **vide grenier** s'installe avant que les badauds, chineurs et acheteurs ne l'envahissent. Un énorme succès ! Plus tard dans la saison, celui de Pentecôte par les Anciens Combattants et celui des parents de l'Association RPB.

6 Printemps des Jardiniers. Des fleurs pour égayer la vie et nos jardins et des animations pour magnifier l'imaginaire. Tout l'art de cultiver son jardin !

7 8 9 & 10 Tour Optic 2000. La foule s'est pressée au cœur du village pour admirer les voitures du célèbre tour et ovationner les pilotes parmi lesquels des gloires du sport automobile,



Ari Vatanen et non des moindres. Petites cylindrées ou gros cubes, le conseiller municipal Rémy Bénessia, les chérit toutes. Les associations ont apporté leur touche d'animations sans oublier les Pom pom girls !

Un village en expo. Le Pôle Saint-Eupéry confirme sa vocation culturelle en ouvrant ses portes et cimaises aux expositions d'art contemporain mais pas que. Il met aussi en exergue les associations de la commune.

- 11 Hubert Garnier
- 12 Gilles Duran
- 13 expo vente Grain d'Argile
- 14 expo Les Artistes Réunis

15 Bienvenue aux nouveaux beaussettans. Une nouvelle réception a été organisée au profit des nouveaux arrivants dans notre commune. Venant de France ou de l'étranger, d'une autre région ou d'une commune proche, les nouveaux beaussettans ont été accueillis par le Maire et son équipe municipale pour une présentation-tour d'horizon de la commune, avant les échanges plus personnels ou thématiques. Une certitude, ces nouveaux arrivants sont heureux d'avoir gagné Le Beausset et la commune est heureuse de les accueillir.

16 Un village en fleurs. En écho à la couverture de ce Mag'7, la commune a reçu la visite du Jury Régional des Villes et Villages Fleuris puisqu'elle concourt en 2016 pour le label agrémenté d'une deuxième fleur. Les maisons elles aussi se fleurissent et les lauréats du concours 2015 ont été félicités par le Maire tout comme l'équipe Espaces Verts de la commune.

17 De vrais comédiens les membres de l'Association « l'Escola deis agasso galoïo » qui ont interprété avec brio « Lou poulit mes de mai ». D'ailleurs, ce sont comme des stars qu'ils ont été applaudis, pour la plus grande fierté de la présidente Annie Grosso !

mémo tri



Calendrier du tri

Pensez à sortir les bacs la veille au soir après 20h.

Secteur Est

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Secteur Ouest

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Papiers magazines

Emballages papier-carton, briques alimentaires, journaux, magazines...

Plastiques

Bouteilles, bidons et flacons plastiques

Ordures ménagères

Déchets non recyclables

Verres

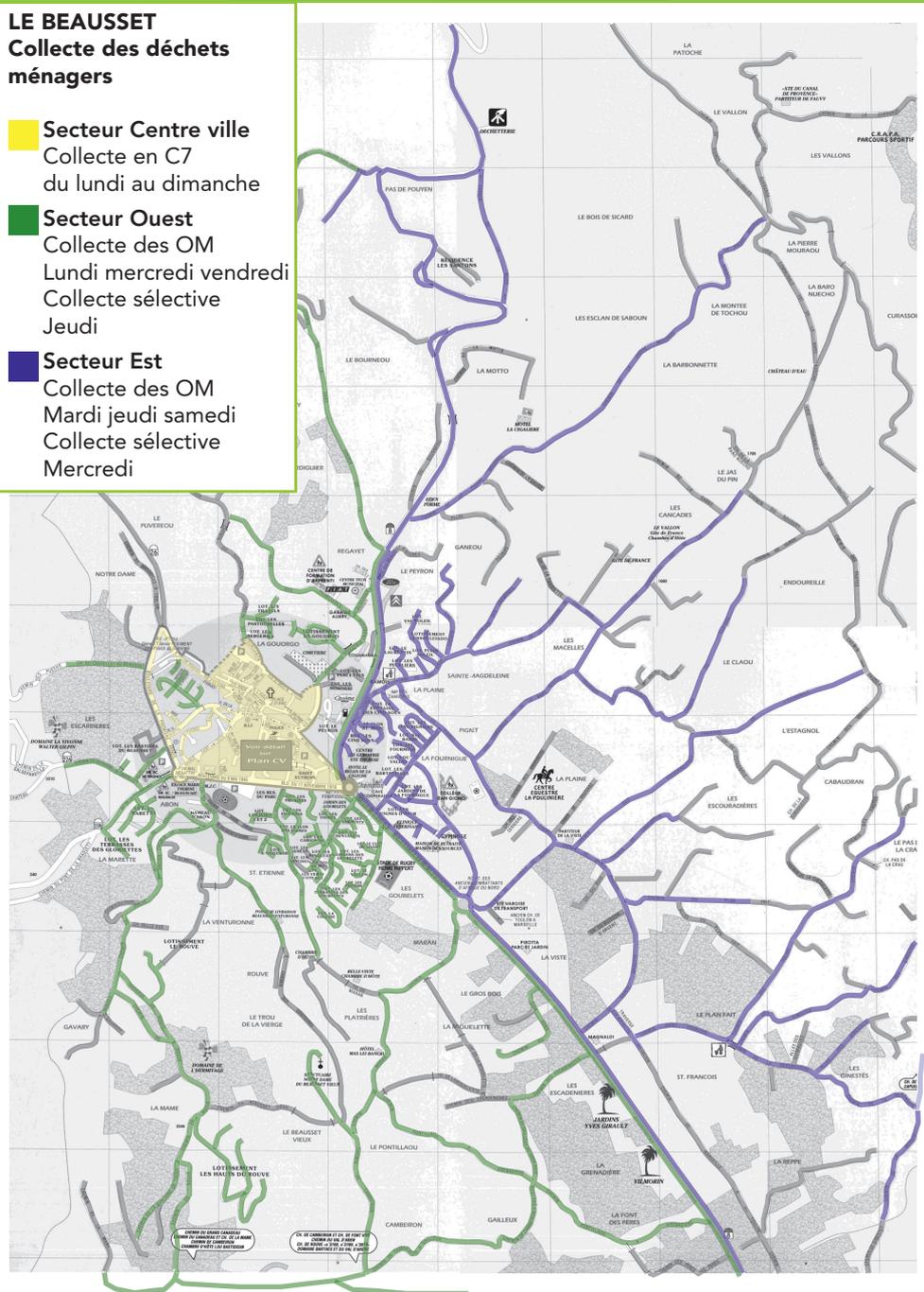
Bouteilles, pots et bocaux en verre sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire

LE BEAUSSET Collecte des déchets ménagers

Secteur Centre ville
Collecte en C7 du lundi au dimanche

Secteur Ouest
Collecte des OM
Lundi mercredi vendredi
Collecte sélective
Jeudi

Secteur Est
Collecte des OM
Mardi jeudi samedi
Collecte sélective
Mercredi



Pour toutes demandes d'enlèvement de vos objets encombrants et pour toutes questions concernant vos déchets, contactez-nous entre 8h30 et 17h00 au

0 800 805 500 Service & appel gratuits
e-mail : lacollecteavotreservice@bronzo.fr





La belle musicale

Tout le monde le sait maintenant, l'Ecole de Musique vit de beaux jours sous l'impulsion du Président Olivier Haberman et son équipe qui tous ensemble ont fait de l'engagement et du bénévolat les valeurs fondamentales de la structure réorientée il y a quelques mois.

Retour au bénévolat, recours au mécénat, engagement des adhérents et des professeurs, implication dans la vie de la cité... sont les nouvelles gammes de l'Ecole de Musique qui se jouent dans un ensemble harmonieux et enthousiaste. L'association Ecole de Musique a enfin pris part à la vie culturelle et festive du Beausset. Elle a même initié des relations intergénérationnelles entre jeunes musiciens et résidents de la Maison de Retraite Manon des Sources à l'occasion d'un récent concert donné par 16 jeunes qui ont joué à nos séniors « les tubes de leur époque ». Gageons que nos jeunes musiciens retourneront voir leurs aînés qui ont particulièrement apprécié cette visite. L'Ecole de Musique s'est également produite au cœur du village, à l'occasion d'un concert Cinémuse (musiques de films) et à l'avant-première de la Fête de la Musique. On a pu voir le nouveau président Olivier Haberman rejoint sur scène par son prédécesseur Monsieur Le Flanchec et des musiciens tellement heureux de « faire un bœuf » pour les auditeurs attentifs et séduits, installés sous les ombrages de la Place Jean Jaurès pour se superbes spectacles en plein air. **Un grand bravo à cette Ecole de Musique renaissante et tellement pleine d'entrain et riche de promesses d'avenir.**



Lundi 19 septembre, c'est la rentrée !

Refonte totale des emplois du temps et des tarifs.

Simplification et transparence symbolisent cette rentrée 2016-2017 avec la fin des horaires et des tarifs obscurément variables. Cette année, tous les cours particuliers durent 30 minutes et sont à un tarif unique.

Les cours de Formation Musicale (solfège) sont gratuits pour les élèves inscrits à un cours particulier.

Deux nouveaux enseignements

Les disciplines enseignées sont la guitare, la guitare électrique, la basse, le violon, la batterie, le piano, la flûte traversière, le chant, le saxophone, et la flûte à bec mais pas que !

En effet, pour cette rentrée l'école propose des cours de « Piano Musiques Actuelles » et « Synthé Musiques Actuelles ».

Enfin, l'école renforce son activité d'orchestre (jazz-pop-rock-funk...) en offrant à chacun l'expérience de jouer dans un groupe, encadré par un artiste professionnel.

Si les cours particuliers sont plus adaptés à l'apprentissage d'un instrument, le vrai plaisir de la musique est de jouer en groupe ou pourquoi pas de rencontrer d'autres musiciens pour former votre propre groupe. Ce « coaching de groupe » est l'objectif des ateliers organisés par Cathy et Nils. Ces ateliers sont sous forme de répétitions (et non de cours), organisés par tranches d'âge (Adultes - Ados - Jeunes).

L'inscription à l'Ecole de Musique du Beausset est téléchargeable sur le site

www.ecoledemusiquedubeausset.org

L'adhésion annuelle est de 35€ pour les inscrits domiciliés au Beausset et de 45€ pour les extérieurs. Le prix des cours est détaillé sur le site.

Vous pouvez aussi prendre contact avec ecoledemusiquedubeausset@gmail.com

Espace Mistral – 2 avenue Saint-Louis au Beausset

Jeunes et aînés à Manon des Sources.

Appartement PMR

Fort du volontarisme des élus de la commune avec l'Association HandiToit Provence, un bailleur social intégrera un logement adapté aux personnes en fauteuil roulant au sein d'une opération de logements sociaux sur le territoire de notre commune.

Ce logement livré en 2019 fera l'objet d'un travail spécifique et commun entre les équipes techniques du bailleur social et l'association HandiToit Provence.



L'appartement neuf livré bénéficiera ainsi d'aménagements et d'équipements destinés à rendre la vie au domicile plus aisée et plus confortable pour une personne en situation de handicap moteur.

Si vous êtes dans une telle situation et précisez à la recherche d'un logement adapté, contactez par mail plateforme@handitoit.org ou téléphone au 04 91 26 56 27 afin de connaître la démarche. N'hésitez pas également à visiter www.handitoit.org

N°1 MONDIAL DES COURSES À OBSTACLES



**REEBOK SPARTAN RACE REVIENT
SUR LE **CIRCUIT PAUL RICARD**
LES 8 ET 9 OCTOBRE.**

**3 FORMATS DE COURSE :
SPRINT (+6KM) SUPER (+13KM) ET BEAST (+20KM)**

**INSCRIS-TOI MAINTENANT
WWW.SPARTANRACE.FR**



POUR SE PRÉPARER À AFFRONTÉ LES PARCOURS
DU N° 1 DES COURSES À OBSTACLES, **SPARTAN RACE**
ET LA VILLE DU **BEAUSSET** ORGANISENT
LE **SAMEDI 3 SEPTEMBRE À 10H00 UN WORKOUT.**

**1H30 D'ENTRAÎNEMENT GRATUIT DISPENSÉ
PAR UN COACH SPARTAN SGX**

VOUS PRATIQUEZ LE CROSSFIT, LE RUNNING, LE FITNESS,
EXPERT OU INITIÉ, VENEZ DÉCOUVRIR CETTE NOUVELLE
DISCIPLINE SPORTIVE !

NOMBRE DE PLACE LIMITÉ - GRATUIT - OUVERT À TOUS
INFOS & INSCRIPTION :
SPARTANRACE.FR/WORKOUT-TOUR



Les vacances de nos jeunes



Vous avez un changement dans la planification de vos vacances, vos enfants veulent finalement profiter d'activités avec des jeunes de leur âge, vite contactez les services municipaux pour savoir si des places sont disponibles ! Le Club Découverte et le Club Ados Bougez-vous ont augmenté leur capacité à 48 pour tenir compte de l'engouement des jeunes beaussétans.

Proposées par la Municipalité ces sessions d'activités ludiques, de saison, se déroulent tout au long de l'été et permettent à vos enfants d'en garder un souvenir inoubliable.

ADOS BOUGEZ-VOUS !

Pour les ados du Beausset de 12 à 17 ans

Semaines :

- du 11 au 15 juillet
- du 25 au 29 juillet
- du 8 au 12 août
- du 16 au 19 août

30€ la semaine

Inscriptions au service des sports avec le dossier complet :

- Certificat médical de moins de trois mois
- Attestation d'assurance extra scolaire
- Justificatif de domicile
- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire

SÉJOURS ODEL VAR

Si vous n'avez pas encore tout prévu pour cet été, rapprochez-vous vite de l'Odel qui propose de nombreux séjours de vacances aux 4/17 ans. Plongée, équitation, sports mécaniques, activités nautiques... Ou encore parcs d'attraction, Aventures en Corse, Adrénaline et Eaux vives à Vars... Près de 70 thèmes différents sont proposés, en France et à l'étranger, pour des séjours de 4 à 22 jours. Il reste des places réservez vite !

Envie de vacances en famille ? Rendez-vous dans les centres Odel de La Londe, Vars et au Logis du Pin pour des escapades mer, montagne ou campagne.

Retrouvez l'intégralité des offres et séjours proposés sur www.odel.fr.

Renseignements et réservations au 04 94 925 985.

A noter que pour ces séjours Odel une aide financière est accordée par la Mairie et le Département avec «Var Jeunesse». Pour plus d'information rdv au BIJ avec un justificatif de domicile et dossier du séjour.

Bureau Information Jeunesse

**Pôle social - 8 place Frédéric Mistral
83330 Le Beausset**

Tél. 04 94 06 84 44.

ÉCOLE DE NATATION

Pour les enfants du Beausset de 6 à 12 ans

Semaines :

- du 11 au 15 juillet
- du 25 au 29 juillet
- du 08 au 12 août
- du 16 au 19 août

15€ la semaine

Les inscriptions ont débuté début juin.

Prenez contact avec le service des sports au complexe sportif du Beausset pour plus d'informations et procéder à l'inscription : 04 94 93 44 66.



CLUB DÉCOUVERTE

1 ou 2 semaines au choix :

- du 11 au 15 juillet
- du 18 au 22 juillet
- du 25 au 29 juillet
- du 1^{er} au 5 août

Infos au Pôle Enfance.

Les rendez-vous

L'été a débuté par la Fête Foraine qui a pu s'installer du 10 au 14 juillet, sans oublier la soirée UV Party pour le plus grand bonheur des enfants et des jeunes.

Pour les adultes, des spectacles également gratuits avec apéritif musical, concert du groupe Aioli, bal populaire, retraite aux flambeaux, Succès Party avec les tubes des années 80/90. Pas de doute, l'été a bien commencé et on continue !

Juillet

Jusqu'au 27

■ **LE MOIS BOULISTE DES INQUIETS BOULOMANES BEAUSSÉTANS**

Vendredi 22

■ **1^{er} MARCHÉ DES CRÉATEURS ET DU FAIT-MAIN**

« **LA CRÉA BEAUSET'UDE** »

de l'association des commerçants du Beausset

Venez à la rencontre des artistes, artisans et du fait main

Places du village - Tél. 06 13 93 44 76



Vendredi 29

■ **SPECTACLE DE DANSE « LES NUITS FLAMENCAS »**

au centre culturel Châteauvallon, dans le cadre du partenariat entre Le Beausset et le CNCDC Châteauvallon Grâce à l'Association JHOV un départ groupé peut se faire Départ du Beausset en bus à 21h00

Spectacle à 22h00 au centre culturel Châteauvallon Tarif : 16€ au lieu de 27€

Réservation à la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10 ou maisondutourisme@ville-lebeausset.fr

JAZZ A SOUVIOU
JOHN DELALONDE
QUARTET



EN CONCERT 21 H 00

VENDREDI 22 JUILLET

DEGUSTATION DES PRODUITS DU DOMAINE A PARTIR DE 19H30

ENTREE 27 € - UNIQUEMENT SUR RESERVATION. BILLETTERIE. 04.94.90.57.63. contact@souviou.com

Domaine Souviou - Quartier Souviou - RN 8 - 83330 Le Beausset

GPS LAT.43.223873 / LONG.5.12278

■ **JAZZ À SOUVIOU : JOHN DELALONDE QUARTET**

21h00 - Dégustation de produits du domaine dès 19h30

Tarif : 27€

Réservation obligatoire : 04 94 90 57 63

Mercredi 27

■ **RÉCITAL LYRIQUE DU CHŒUR DE L'OPÉRA DE TOULON**

26 choristes de l'Opéra de Toulon accompagnés d'un piano sous la direction de Christophe Bernollin, accompagné au piano de Sabine Dubar

21h00 - Théâtre de Verdure du collège Jean Giono

Tarifs : 10€ / 7€ moins de 14 ans
Tél. 04 94 90 55 10

50^{es} de Beauvilliers

MERCREDI 27 JUILLET 2016 - 21H00
Théâtre de Verdure
du Collège Jean Giono - Le Beausset

OPÉRA TOULON

CONCERT
CHŒUR DE L'OPÉRA
DE TOULON



Participation : Adulte : 10 € - Moins de 14 ans : 7 €

Renseignements et inscriptions :
Maison du Tourisme 04 94 90 55 10

LE DÉPARTEMENT

Août

Samedi 13

■ **BARBECUE GÉANT AVEC KARAOKÉ**

de l'Office du tourisme

L'intervenant n'est autre que le célèbre **CHRISTOPHE LECHEVALLIER**, producteur de viande du Limousin mais aussi héros de « **L'AMOUR EST DANS LE PRÉ** »

19h30 - Place Jean Jaurès





Samedi 27

■ **MARCHÉ DE POTIERS**

de l'association des commerçants
Journée
Esplanade Charles de Gaulle

■ **APÉRITIF MUSICAL POP ROCK**

de l'Office de tourisme
18h00 - Place Jean Jaurès
Tél. 04 94 05 00 05



Lundi 15 août

■ **VIDE-GRENIERS**

par l'Office de tourisme au centre-village

Mardi 16 août

■ **ROUTE 83**

Concours de chant, spectacle, humoristes
21h00 - Esplanade Charles de Gaulle
Réservation à la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10

Samedi 20 août

■ **FÊTE DE LA LIBÉRATION**

Après les commémorations et dépôts de gerbes pour célébrer la libération de la commune le 20 août 1945
RETRAITE AUX FLAMBEAUX accompagnée par le **NEW STREET BAND**
SPECTACLE CIRCASSIEN époustouflant
« **LES BUTORS** » avec la troupe « Hirsute »
Créé en 2005, le cirque Hirsute développe un style atypique mêlant les codes traditionnels du cirque à des écritures plus contemporaines empreintes d'humour et de poésie
Esplanade Charles de Gaulle
BAL POPULAIRE avec orchestre



Septembre

Samedi 3

■ **ENTRAÎNEMENT POUR LA SPARTAN RACE**

A partir de 10h00
Esplanade
Charles de Gaulle



Samedi 10

■ **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

Stands d'informations du tissu associatif beaussetan, animations, démonstrations
Toute la journée au cœur du village



Dimanche 11

■ **CONCERT DE CHANTS TRADITIONNELS CORSES**

17h00 - Espace Azur
Organisé par l'Office de Tourisme

Samedi 17 et dimanche 18 septembre :

■ Pour célébrer les Journées européennes du Patrimoine, venez suivre le spectacle théâtral itinérant « **CHEMIN DES ORATOIRES - CHAPELLE NOTRE-DAME DU BEAUSSET-VIEUX** » joué par la Compagnie ABC Théâtre à l'initiative de la municipalité

PROCHAINEMENT EN OCTOBRE :

« **L'AUTOMNE DES GOURMANDS** » 1^{re} édition
« **LE JOUR DE LA NUIT** » 2^e édition

Retrouvez ces informations mises à jour sur Internet :
www.ville-lebeausset.fr
www.facebook.com/lebeaussetofficiel
Mairie du Beausset - 04 94 98 55 75
Maison du Tourisme - 04 94 90 55 10
Comité Officiel des Fêtes - 07 83 24 48 97
Office du Tourisme - 04 94 05 00 05
Association des Commerçants - 04 94 71 06 36
Programmation non exhaustive publiée sous réserve de modifications.

CONCERT HŒUR DE L'OPÉRA DE TOULON



Participation : Adulte : 10 € - Moins de 14 ans : 7 €

Renseignements et inscriptions :
Maison du Tourisme 04 94 90 55 10